



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 18 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de l'accueil général et du bureau de la circulation de la préfecture de l'Ardèche

Vendredi 20 mai 2016

L'accueil général et le bureau de la circulation de la préfecture de l'Ardèche seront exceptionnellement fermés le vendredi 20 mai 2016.

Les usagers peuvent effectuer leurs démarches par courrier sans avoir à se déplacer à la préfecture ou par internet pour :

- les informations relatives aux titres de conduite (réglementation et pièces à fournir pour la constitution des demandes) sont disponibles sur le site Internet de la Préfecture de l'Ardèche (<http://www.ardeche.gouv.fr/> à la rubrique démarches administratives)
- les demandes de certificat d'immatriculation peuvent être envoyées par la voie postale
- le suivi de la fabrication des titres de conduite peut être consulté sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres sécurisés (<https://ants.gouv.fr/> à la rubrique vos démarches)

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

